



REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT A.H.P
COMMUNE DE MALIJAI

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALIJAI**

Séance du 01/04/2025
Objet : Vente de matériel technique

L'an deux mille vingt-cinq et le 1^{er} avril à 18 heures 30,
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de la commune, sous la présidence de Madame Sonia FONTAINE, Maire.

Présents : Mesdames FONTAINE Sonia, KERBOUA Yasmina, Mmes ROBERT Carole, HUBERT Armelle, AILLAUD Karine, MOUREN Sylvie et Messieurs GONCALVES Gilles, MUNOZ Estéban, DURAND Thierry, DEYE Manuel, HOLIET Samuel, VARCIN Alexandre.

Absents excusés : Mmes AILLAUD Marion, BERNARD Myriam, Mrs CHAMBRE Emmanuel, BONO Vicente, AKLA Mohammed.

Absents : Mmes MIOTTO Lucie, BIANCO Maryline.

Procurations : Mme BERNARD Myriam a donné procuration à Mme MOUREN Sylvie.
M. BONO Vicente a donné procuration à Mme FONTAINE Sonia.

Madame Yasmina KERBOUA a été désignée Secrétaire de Séance conformément à l'article L 2121-15 Code des Collectivités Territoriales.

REÇU EN PREFECTURE

le 02/04/2025

Application agréée E-legalite.com

Conseil Municipal du 01/04/2025

Délibération n° 2025/02/28

Objet : Vente de matériel technique

Mme le Maire propose de vendre du matériel technique devenu inutile :

- L'épareuse
- La saleuse
- Le tracteur

Une offre d'achat a été faite par la société Ets Chastel Meyzenc, domiciliée à LASER (05) pour un prix total de 10200 € TTC.

OUI cet exposé, le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve la vente de ces biens au prix énoncé ci-dessus ;
- autorise Mme le Maire à réaliser cette vente aux prix et conditions précitées et à signer toutes les pièces nécessaires à la vente ;
- dit que cette recette sera portée au budget principal 2025 et que le bien mobilier vendu sera sorti du patrimoine communal à compter de la date effective de la vente.

Malijai,
Le 1^{er} avril 2025
Fait et délibéré, les jour, mois et an
que dessus.
Pour copie certifiée conforme
Le Maire
Sonia FONTAINE



REÇU EN PREFECTURE

le 02/04/2025

Application agréée E-legalite.com